

Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Foyer Rémois

Laissez-vous **Conter**

la Cité-Jardin  
du Chemin-Vert

© Pascal Stritt

CULTURE  
PATRIMOINE

Reims.fr

## Loger les ouvriers

En Europe, le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par l'essor industriel. Les usines ont besoin d'une main-d'œuvre importante qui provient majoritairement des campagnes. Les conditions de vie des ouvriers se révèlent déplorables. Au surpeuplement s'ajoutent des problèmes d'hygiène et de salubrité. La vague de choléra qui sévit dans les années 1830 touche particulièrement ces populations.

Face à cette situation, des théoriciens et industriels progressistes mesurent que cette question doit être prise au sérieux. Des principes philanthropiques les animent mais ils sont aussi conscients qu'une main d'œuvre fragilisée est un frein au bon fonctionnement de l'outil économique.

Dans cette optique, les premières réalisations de logements ouvriers sont le fait d'industriels : le « Familistère » de Jean-Baptiste Godin à Guise (Aisne), la cité Menier à Noisiel (Seine-et-Marne) ou encore la cité ouvrière de Mulhouse (Haut-Rhin).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1894 loi Siegfried), l'État met en place un socle législatif qui permet le développement d'une politique du logement social en France. Cette loi, seulement incitative, encourage la création de sociétés d'Habitations à Bon Marché (HBM) et la possibilité pour ces dernières d'utiliser les fonds de la Caisse des Dépôts pour le financement des programmes immobiliers. Les initiatives restent privées et du fait du patronat. Il faut attendre la loi Bonnevey de 1912 pour que soit institués des offices publics communaux et départementaux d'HBM. C'est dans ce contexte que s'inscrit la création du Foyer Rémois.



Familistère de Guise - Collection Familistère de Guise



Cités ouvrières de Mulhouse - Archives Municipales de Mulhouse

## La naissance du Foyer Rémois

La ville de Reims connaît une forte tradition lainière depuis le Moyen Âge. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la production s'est industrialisée nécessitant une main-d'œuvre de plus en plus abondante. Entre 1800 et 1914, la population rémoise passe de 20 000 à 115 000 âmes. Pour la seule période de 1851 à 1881, soit 30 ans, le nombre d'habitants est multiplié par deux (45 000 à 93 000).

Cela se traduit comme dans le reste de l'Europe par des conditions de vie désastreuses notamment pour les familles nombreuses. En 1912, on compte, à Reims, 548 familles de cinq enfants et plus vivant dans un logement d'une seule pièce et 1 608 familles de 8 enfants et plus habitant un logement de deux pièces.

En France, cette époque est marquée par une chute de la natalité. La situation est d'autant plus préoccupante que l'Allemagne, puissance rivale, connaît le phénomène inverse. À cela s'ajoutent des conditions de vie lamentables qui influent sur la mortalité infantile (avant l'âge d'un an). Elle atteint chez les familles nombreuses 11% contre 8% en moyenne dans les autres catégories de population. Il faut endiguer ce fléau, car un pays qui perd des habitants est un pays en déclin.

En 1911, le maire de Reims, Jean-Baptiste Langlet, accompagné d'industriels rémois, se rend en Angleterre pour visiter une série d'opérations de logements sociaux. Dans cette délégation figure Georges Charbonneau, fils cadet du verrier Firmin Charbonneau et chimiste de son état.

Un an plus tard, Georges Charbonneau, avec un groupe d'industriels et de financiers, fonde la société anonyme d'HBM, Le Foyer Rémois ainsi que le Crédit Immobilier. L'objet du premier est d'acquérir, bâtir ou améliorer des logements sains et hygiéniques pour loger les familles ouvrières ; quant au second, il doit permettre à ceux qui le peuvent de devenir propriétaires de leur logement.

La singularité du Foyer Rémois réside dans le fait que les logements ne sont pas destinés aux ouvriers ou employés des sociétés des fondateurs de l'organisme mais sont réservés en priorité aux familles nombreuses. Rapidement les premières réalisations sortent de terre (rue Boucher-de-Perthes, boulevard Dauphinot). En 1913, Georges Charbonneau informe la municipalité de son désir d'édifier trois cités-jardins à la périphérie de la ville (boulevard Charles Arnould, rue de Brimontel et boulevard Pommery). La guerre, débutée en août 1914, met un coup d'arrêt à ses projets.

## La cité-jardin ou la ville à la campagne

Le concept de cité-jardin apparaît au Royaume-Uni et est théorisé par Ebenezer Howard en 1898 avec la publication de l'ouvrage *Gardens cities of tomorrow* (Les cités-jardins de demain).

Afin de lutter contre la surpopulation des villes, il propose de délocaliser la ville à la campagne en n'en conservant que les bienfaits. La cité-jardin de Letchworth « Hertfordshire », réalisée en 1901, reste longtemps la référence.

Si la cité-jardin à l'anglaise est totalement indépendante avec ses équipements publics, ses logements et ses usines, la cité-jardin à la française est plus un nouveau quartier, sans autonomie, notamment en terme d'emploi.

À la différence des premiers logements ouvriers souvent de forme compacte (cité Napoléon rue Rochechouart à Paris ou familistère de Guise), ici ce sont les maisons individuelles qui sont privilégiées. Le pavillon est considéré comme un idéal social. De plus, les ouvriers forment un corps très solidaire, un habitat aéré permet de distendre ce lien

Les cités-jardins s'étendant sur plusieurs hectares, ces projets dépassent le simple cadre de l'architecture pour passer à l'échelle de l'urbanisme.



Constructions sur le boulevard Dauphinot en 1913 - Le Foyer Rémois



Les Trois Aimants de Howard, *Tomorrow : A Peaceful Path to Real Reform*, 1898



Extrait du plan Fond intégrant la future Cité-jardin du Foyer Rémois Archives Municipales et Communautaires de Reims / 41FI245



Maison jumelée © Pascal Stritt



Maisons en bandes © Pascal Stritt

## La cité-jardin du Chemin-Vert

À la sortie de la Grande Guerre, la situation sanitaire de Reims, située sur la ligne du front, est catastrophique. Les immeubles ont été largement détruits et les outils de production sont à terre. Pour faire redémarrer la machine économique, il faut reconstruire rapidement notamment pour reloger la main-d'œuvre.

Une loi de 1919 oblige les villes de plus de 10 000 habitants à se doter d'un plan d'urbanisme. Le plan d'aménagement, dessiné par l'architecte d'origine américaine Georges B. Ford, prévoit l'édification d'une ceinture de cités-jardins à la périphérie du centre. Cela offre de nouvelles perspectives au Foyer Rémois. Georges Charbonneau conçoit pour le montage financier de ses opérations d'associer droits de dommages de guerre<sup>1</sup> et subventions d'État pour la construction d'HBM. En 1919 est d'ailleurs votée une loi légalisant le réemploi des dommages de guerre par des organismes HBM.

Sur les conseils de Georges Risler, ancien industriel alsacien et président du Musée social<sup>2</sup>, Georges Charbonneau fait appel à l'architecte Jean-Marcel Auburtin pour le projet de cité-jardin du Chemin-Vert. Jean-Marcel Auburtin est président de la Société Française des Architectes-Urbanistes dont il est l'un des fondateurs avec son confrère Alfred Agache et le paysagiste rémois Edouard Redont. Durant la Grande Guerre, tous les trois coécrivent *Comment reconstruire nos cités détruites ?* Jean-Marcel Auburtin figure parmi les architectes qui travaillent sur les premiers plans de reconstruction de Reims.

De toutes les cités-jardins construites à Reims<sup>3</sup> et par Le Foyer Rémois, le Chemin-Vert est la plus proche du concept d'Ebenezer Howard.

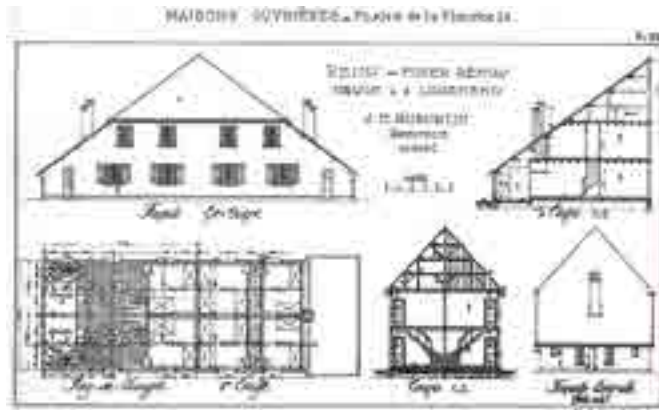
<sup>1</sup> Nombre de propriétaires ne reviennent pas dans la région. Georges Charbonneau leur achète leurs droits à indemnité qui correspond à la valeur du bien en 1914. Quand il les réutilise, il bénéficie du coefficient de réemploi qui prend en compte la hausse des prix enregistrée depuis 1914.

<sup>2</sup> Institut de recherche sur de grandes problématiques de l'époque : urbanisme, industrie, habitat social...

<sup>3</sup> Le Foyer Rémois en réalise huit et six autres sont aménagées par d'autres opérateurs publics ou privés.



Vue aérienne de la cité-jardin - Bibliothèque Municipale de Reims © Dufay-Lamy, boîte 64



Élévation, coupe, plan d'une maison de 4 logements - Bibliothèque Municipale de Reims

Le plan-masse, qui aménage une superficie de 30 hectares, tient compte de la topographie naturelle du site en pente douce vers la ville. Au centre, autour d'une vaste esplanade, en forme de stade romain, sont regroupés les principaux équipements publics. Les rues courbes et impasses courtes rappellent les modèles anglais. Le souci du pittoresque s'exprime dans le traitement paysager des rues et places mais aussi dans l'implantation et la diversité des maisons dont il existe 14 modèles. Cette architecture régionaliste, assez massive, est d'influence alsacienne. Enfant, Jean-Michel Auburtin a passé sa scolarité à l'école d'Alsace (rue d'Assas à Paris), œuvre de son père. Il a sans doute été imprégné d'images de cette région.

L'habitat prend la forme soit de maisons jumelles de deux ou quatre logements, soit de bandes de maisons de six à dix logements. Tout risque de promiscuité est écarté, le recul minimum doit être de 25 mètres entre les façades.

Chaque logement dispose d'un jardin de 300m<sup>2</sup> avec petit hangar, poulailler et clapier pour favoriser l'autosubsistance des familles. Il vise aussi à tenir à bonne distance des lieux de perdition le père de famille et ses fils.

Bien que destinés à de grandes familles, ces logements présentent des pièces de petites dimensions, en moyenne au nombre de quatre (salle commune / cuisine, chambre des parents, chambre des filles, chambre des garçons). Les éléments de confort principaux sont les WC intérieurs reliés au tout à l'égout et un point d'eau froide dans la salle commune.



Goutte de lait à la Maison de l'Enfance - Le Foyer Rémois

## Un niveau d'équipements exceptionnel

Ce qui donne à la cité-jardin du Chemin-Vert son caractère abouti est la présence d'une multiplicité d'équipements qui jouèrent pleinement leur rôle à la mise en route du quartier.

## La Maison de l'enfance

Le premier équipement ouvert au public en 1923 est la Maison de l'enfance. On retrouve la préoccupation de Georges Charbonneaux de lutter contre la mortalité infantile et la dénatalité.

Parmi les services proposés : consultations prénatales, consultations de nourrissons, crèche et garderie de 6h15 à 19h, ou encore goutte de lait<sup>1</sup>. Le taux de mortalité infantile du fait de ces mesures se révèle plus bas au Chemin-Vert que dans d'autres quartiers de Reims.

Un système de dortoir est aménagé pour accueillir durant les quinze premiers jours de l'accouchement, les enfants de moins de 10 ans, pour soulager les jeunes mères.

Une école ménagère est logée à l'étage. L'accent est mis sur la formation des femmes pour une bonne tenue de leur logement.

<sup>1</sup> Les ouvrières sont souvent dans l'incapacité physique d'allaiter leurs enfants. La goutte de lait a pour but de fournir du lait pasteurisé et stérilisé. Pour éviter toute contamination, le lait est fourni en panier métallique comprenant autant de biberons que de tétées.

## La Maison Commune

Maison de la culture avant l'heure, cet équipement structurant propose des activités consacrées à la culture, à l'éducation et à la formation

- la bibliothèque avec une section pour adultes et une section pour enfants
- le cercle, à partir des années 1930, tous les soirs et les dimanches après-midi, un espace est dédié aux hommes pour bavarder, lire, jouer. L'objectif est de les tenir éloignés des cafés où ils pourraient dilapider leur paie en boisson
- les bains-douches en sous-sol mais qui ne trouvèrent pas leur public
- la salle des mariages réservée aux réunions de famille
- la salle des fêtes de 535 places, décorée selon des cartons d'Adrien Karbowsky. Cette salle accueillait projections cinématographiques, concerts, conférences, pièces de théâtre...
- le gymnase, ajouté en 1939



Détail des fresques du théâtre © Pascal Stritt

## Les centres commerciaux

Le quartier du Chemin-Vert ne sera jamais relié au centre-ville par le tramway ce qui le met dans un relatif isolement. Afin de ne pas pénaliser les habitants, deux centres commerciaux sont implantés. On y retrouve les grandes enseignes du succursalisme rémois (Goulet-Turpin, Familistère, Comptoirs français, Etablissements économiques) qui assurent l'approvisionnement en produits frais et épicerie. Chez le boulanger et le boucher, les locataires disposent de bons de réduction accordés par Le Foyer Rémois.



Salle de billard Maison Commune - Le Foyer Rémois

## L'École Pommery

Ne disposant pas de suffisamment de terrain à l'intérieur de la cité, Le Foyer Rémois fait élever une école boulevard Pommery, à une époque où la circulation automobile est encore limitée.

Œuvre de Max Sainsaulieu, architecte de la bibliothèque Carnegie, le groupe scolaire est prévu pour accueillir 5 classes de garçons, 5 classes de filles et 3 classes de maternelles. Ouvert en 1924, il comptabilise jusqu'à 650 élèves.



Façade de l'école Pommery © Pascal Stritt



Christ au-dessus du maître-autel de l'Église Saint-Nicaise © Dominique Potier

## L'Église Saint-Nicaise

Dernier bâtiment achevé, l'église Saint-Nicaise parachève l'œuvre de Georges Charbonneaux au Chemin-Vert et incarne les valeurs du catholicisme social. Une synagogue ou un temple était envisagé si l'une des deux communautés en avait fait la demande.

Le projet est exécuté grâce à la générosité de 250 donateurs mais surtout grâce à l'apport financier de Georges Charbonneaux. Jean-Marcel Auburtin est le concepteur du lieu.

Extérieurement, l'église présente un aspect simple. En forme de croix grecque, son caractère compact, en cohérence avec les autres constructions, évoque les églises romano-byzantines. Sa silhouette s'habille d'une tour lanterne octogonale à la croisée du transept et d'un campanile surmonté d'une girouette.

Amateur d'art et ami de Paul Jamot, conservateur au Louvre, Georges Charbonneaux s'entoure d'artistes de renom de l'entre-deux guerres qui contribuent au décor de l'édifice et à en faire un joyau de l'Art déco.

### Le porche

Le tympan du porche est décoré par un stuc d'Emma Thiollier à la manière d'un sgraffite. Un Christ en gloire, entouré d'enfants est surmonté d'une inscription latine signifiant que l'église est ouverte à tous.

### La décoration générale

Georges Charbonneaux a déjà eu recours aux services de Gustave Jaulmes pour intervenir chez lui. Avec Jean-Marcel Auburtin, ils lui confient la décoration intérieure. Le thème général s'articule autour du rayonnement de l'Esprit Rédempteur et du Baptême. L'ensemble est dans le droit fil du goût byzantin (attitude des personnages, alliance du bleu et de l'ocre, croix grecque...). La décoration dorée et raffinée vient souligner les lignes architecturales.



Annonciation de Maurice Denis © Pascal Stritt

### Les chapelles latérales

Maurice Denis, peintre à l'origine des Ateliers d'Art Sacré pour le renouveau de l'art chrétien, intervient à deux reprises pour l'église Saint-Nicaise.

Il peint les deux toiles marouflées des absides du transept. Les thèmes retenus, l'Annonciation et la Sainte-Famille, sont dans l'esprit du Chemin-Vert.



Baptême de Jésus par Jean-Baptiste © Dominique Potier

### Le baptistère

Lieu de passage entre le monde terrestre et le monde spirituel, le baptistère occupe une place privilégiée. Une grille avec des motifs noirs et or ferme le lieu. Les fonds baptismaux occupent le centre. La cuve, sculptée par Sedley, représente des visages d'enfants avec deux petites ailes.

En 1933, quelques semaines après la mort de Georges Charbonneaux, sa veuve confie à Maurice Denis le décor du baptistère. Il développe une fresque de l'histoire de l'eau du Baptême ; parmi les épisodes représentés : l'Arche de Noé, Jésus en prêche au lac de Tibériade ou encore le Baptême du Christ.

### Le chemin de croix

Pour le chemin de croix, Georges Charbonneaux fait appel à Jean Berque, jeune artiste rémois. Ses 14 stations, en fibrociment, dans un camaïeu de bleus et ocres, prennent le parti d'une approche intimiste et humanisée. Bien que contesté, à l'époque par le clergé, ce parti pris artistique sera imposé par Georges Charbonneaux.



Station XIII du chemin de croix © Dominique Potier

## Les verrières

René-Jules Lalique est l'auteur des verrières de Saint-Nicaise. Originaire d'Ay, il entretient une relation amicale avec Georges Charbonneaux, grand amateur de son œuvre. Ses innovations techniques lui permettent d'être le premier à mouler le verre dans de grandes dimensions. Lalique représente un motif unique d'ange dans 4 positions différentes. La répétition liée à la technique et le caractère monochrome donnent au dessin figuratif une grande modernité.

Georges Charbonneaux attache beaucoup d'importance à l'éclairage du lieu. La Lumière filtrée par le verre moulé pénètre de façon diffuse et nimbe l'église d'une grande douceur.

De petites lampes liturgiques, en verre opalescent également de R.J. Lalique, complètent l'éclairage. La lampe du Saint-Sacrement au dessus du maître-autel prend la forme de la colombe du Saint-Esprit.

Les vitraux de la tour-lanterne, sur le thème des palmes du martyr, sont l'œuvre du maître verrier rémois, Jacques Simon.

## Une cité-jardin qui conserve son caractère

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, Le Foyer Rémois, toujours propriétaire de la cité-jardin du Chemin-Vert a entrepris une grande campagne de réhabilitation. Au niveau des maisons, les bâtiments ont été isolés par l'extérieur et les façades ont fait l'objet d'une mise en couleur, égayant le quartier. L'ensemble des menuiseries ont été remplacées. Des transformations ont aussi été apportées aux intérieurs : regroupement de deux logements pour en faire un plus grand, installation de pièces d'eau à l'étage... Les adjonctions réalisées au fil du temps ont été supprimées pour redonner à l'ensemble sa cohérence. De tous les équipements, seuls ne fonctionnent plus les centres commerciaux.



Dépose des verrières, Lalique © Dominique Potier

Au niveau des équipements, la Maison de l'enfance propose toujours des services destinés aux petits. La Maison Commune, dont la gestion a été donnée à la Ville de Reims, abrite de nombreuses associations. Elle s'oriente désormais vers un lieu de pratiques artistiques amateurs encadrées par des professionnels.

Depuis fin 2012, à l'initiative du Foyer Rémois, une association "Les Amis de Saint-Nicaise du Chemin-Vert" a été créée pour préserver et valoriser l'église. En 2014, débute un long chantier concernant la restauration de verrières Lalique.

## La cité-jardin du Chemin-Vert au patrimoine mondial de l'humanité ?

À l'été 2015, la colline Saint-Nicaise dont la cité-jardin du Chemin-Vert sera peut-être inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Ce site fait partie de trois ensembles sélectionnés pour la candidature Coteaux, Maisons et Caves de Champagne dans la catégorie paysages culturels évolutifs vivants ; les deux autres étant les coteaux historiques (Hautvillers, Ay et Mareuil-sur-Aÿ) et l'avenue de Champagne à Epernay. Tous trois témoignent d'un système agro-industriel qui a structuré l'organisation territoriale, économique et sociale de la Champagne.



Reims appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire  
Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 173 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Bar-le-Duc, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Langres, Laon, Sedan, Soissons, Troyes.

## Informations pratiques...

### ■ Maison Commune du Chemin Vert

place du 11 novembre  
Tél. : 03 26 35 52 68

### ■ Galerie de Culture

Place Myron Herrick  
[www.infoculture-reims.fr](http://www.infoculture-reims.fr)  
Tél. : 03 26 77 77 76

LA GALERIE DE CULTURE

### ■ Office de Tourisme de l'agglomération de Reims

[www.reims-tourisme.com](http://www.reims-tourisme.com)  
Tél. : 03 26 77 45 00



Cathédrale Notre-Dame,  
ancienne abbaye Saint-Remi et palais du Tau, Reims  
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1991

Reims.fr